

Informations de base	
<b>2022/2525(DEA)</b>	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
DEA - Procédure d'acte délégué	
Règles détaillées relatives aux procédures d'essai et aux prescriptions techniques spécifiques pour la réception par type des véhicules à moteur en ce qui concerne leur enregistreur de données d'événements et pour la réception par type de ces systèmes en tant qu'entités techniques distinctes et modifiant l'annexe II	
Complétant <a href="#">2018/0145(COD)</a>	
<b>Subject</b>	
2.10.03 Normalisation, norme et marque CE/UE, certification, conformité	
3.20.06 Réglementation des transports, sécurité routière, contrôle technique, permis	
3.40.03 Industrie automobile, cycle et motocycle, véhicules utilitaires et agricoles	

Informations techniques	
<b>Référence de la procédure</b>	2022/2525(DEA)
<b>Type de procédure</b>	DEA - Procédure d'acte délégué
<b>Sous-type de procédure</b>	Examen d'un acte délégué
<b>Modifications et abrogations</b>	Complétant <a href="#">2018/0145(COD)</a>
<b>État de la procédure</b>	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
<b>Dossier de la commission</b>	IMCO/9/08248